
INTERVENTIONS

PASSÉ, PRÉSENT, DEVENIR.

**Des luttes italiennes des années 70
aux extraditions d'aujourd'hui :
un État d'exception permanent.**

N° 1

Octobre 2002

Cette nouvelle publication s'inscrit dans le cadre théorique de la revue *Temps critiques*, mais elle publiera des textes plus courts et d'une utilisation plus immédiate en s'efforçant toutefois de ne pas céder aux facilités de l'événementiel. Nous sommes bien conscients de la contradiction dans laquelle nous sommes en maintenant la nécessité d'une intervention dans un moment historique qui ne semble guère s'y prêter. Mais nous l'assumons à partie du moment où elle ne se confond ni avec l'activisme ni avec l'avant-gardisme.

Pour son premier numéro, *Interventions* présente un texte qui, à partir d'une activité au sein du « Comité pour une défense politique de Paolo Persichetti », essaie de replacer cette défense en relation à la fois avec les luttes de l'époque du « mai rampant » italien et avec la situation actuelle dans ce pays.

© Éditions de l'impliqué
BP 2005
34024 Montpellier cedex 01

Avant toute chose, il nous faut dire pourquoi il faut soutenir Paolo Persichetti et avec lui, les autres réfugiés politiques italiens. En effet il ne s'agit pas là d'un soutien humaniste ou d'un désir de simple justice, comme ils pourraient être accordés à tout réfugié. Il s'agit d'un soutien politique à ce qui fut un combat révolutionnaire, quelle que soit l'opinion qu'on ait vis-à-vis de tel ou tel groupe politique et aussi des moyens mis en œuvre. Comme le disent Oreste Scalzone, et Paolo Persichetti dans « La révolution et l'État », il faut être tous unis contre l'État, le reste relève de la discussion et des dissensions internes. S'il faut donc les soutenir, c'est parce que nous savons pertinemment que dans les mêmes conditions, ce serait nous alors qui aurions été pourchassés.

Loin de tout « innocentisme » qui reviendrait à faire passer les réfugiés pour des enfants de cœur, il n'en faut pas moins — dans le cadre d'une action extrêmement limitée et défensive que représente un soutien — prendre la démocratie au mot et lui rappeler, puis éventuellement lui imposer, le respect de sa propre légalité. Comme le disent très bien Paolo Persichetti et Oreste Scalzone : « (il faut) refuser le recours à une thématique innocentiste, ne serait-ce que parce qu'un tel positionnement aboutit à accepter implicitement, ou du moins à subir l'inversion de la preuve » et encore : « Je considère en tout cas que, dans la prochaine phase, nous n'avons pas à nous défendre mais à mettre nos inquisiteurs en accusation ».

Il ne nous paraît pas possible de détacher ce soutien d'une mémoire de la période dans laquelle se sont passées la plupart

des actes incriminés. Cette période, c'est celle de la révolte des étudiants et de la jeunesse allemande contre le capitalisme et la démocratie autoritaire, contre les générations antérieures nazifiées, c'est la constitution d'une « Opposition extra-parlementaire » ; cette période, c'est celle des grandes luttes prolétariennes de la Fiat de Turin, l'époque du slogan « Nous voulons tout », mais c'est aussi celle des grands attentats fascistes en Italie.

Les exemples de déclenchement d'une lutte armée, en rapport avec le communisme, montrent donc, aussi bien dans le cas de la RAF allemande que dans le cas des BR italiennes, que le niveau de violence est le plus souvent déterminé par l'État. « La stratégie de la tension » nous en fournit un exemple pour l'Italie. Le choix de la lutte armée n'est pas alors un véritable choix qui dépendrait de stratégie politique ou de formation intellectuelle des militants comme on nous l'a souvent rabâché avec la comparaison GP française/BR italiennes¹. Il est le produit d'une situation dans laquelle l'État italien a la volonté de criminaliser la contestation alors que l'État français s'essaie à une gestion en douceur de Mai 68 et de ses retombées.

Il n'en est pas de même dans le cadre du terrorisme nationaliste, qu'il soit du type IRA, ETA, corse ou palestinien. Dans ce cas, on a affaire à une lutte d'État à État même si l'un des protagonistes n'est encore qu'un État virtuel. Il n'est donc

¹ Les cadres militants français plus que repentis de la GP et de son antenne armée « La nouvelle résistance », formés dans le lit douillet de leur milieu d'origine puis dans le cocon humaniste de l'École normale supérieure, n'ont en effet jamais voulu être assimilés aux sauvages italiens sans principes. Pour en savoir plus sur ces spécialistes du repentir tapageur on pourra consulter l'ouvrage historique : « Terrorisme et démocratie » de Furet et alii. Fayard, 1985, et particulièrement l'article signé Antoine Liniers ; ou alors le dernier roman d'Olivier Rollin qui a abandonné depuis longtemps son pseudo de Liniers, mais pas son obsession d'avoir été quelque'un d'important.

pas étonnant que leurs pratiques soient parfois très proches. Le niveau de violence peut alors être imposé par celui qui momentanément apparaît comme le plus faible. Il faut d'ailleurs reconnaître, qu'à certains moments, certaines actions des Brigades Rouges ont pu faire penser qu'on n'était pas loin de ce cas de figure. La question a même été posée clairement à toutes les composantes du mouvement révolutionnaire quand les BR ont posé l'ultimatum : « Avec les BR ou avec l'État ».

Pour les nouvelles générations, ces actes apparaissent peu compréhensibles si on ne les resitue pas dans leur dynamique historique. Aujourd'hui, le terrorisme est politiquement et médiatiquement désigné comme le mal absolu et il ne manque pas d'exemples quotidiens d'actes de barbarie pour que cela prenne une certaine résonance dans la tête de chacun. Tout acte illégal a alors tendance à être présenté comme potentiellement terroriste et tout est noyé dans la même équivalence. A la limite, les actions offensives des ouvriers de Cellatex et les bombes volantes du 11 septembre 2001, apparaissent comme des pratiques identiques. Pour désamorcer ce processus de banalisation de la terreur par la pratique de l'amalgame, il faut au contraire différencier les actions, mettre en évidence leurs causes et montrer l'opposition absolue des perspectives. Faute de cela on assistera alors à de simples prises de position abstraites et quasi philosophiques par rapport au niveau de violence ou de non violence que les mouvements de lutte devraient exprimer.

Les discussions après Seattle et surtout Gênes tendent à prouver que la question de la violence fait l'objet de déclarations de principe et n'est plus appréhendée comme expression d'un rapport dialectique entre forces antagonistes. La confusion entre la critique d'un sens pré-déterminé de l'Histoire et l'idéologie de la fin de l'Histoire, transforme la question de la violence en une question métaphysique ou éthique : la violence n'est plus l'accoucheuse de l'Histoire. Ce

qui est avancé relève alors d'une vision unilatérale : soit pure positivité d'une nouvelle façon de faire de la politique (schématiquement l'exemple des *Tute bianche* et du mouvement des *Girotondi*), soit pure négativité de l'émeute (l'exemple du *Black Bloc*) comme preuve de l'existence d'un foyer de contestation radicale et de l'assassinat politique comme manifestation d'une organisation combattante (les *nouvelles BR*). Cette vision unilatérale empêche finalement de s'interroger sur les luttes du passé et ne permet pas de tirer les leçons de leurs limites, de leurs échecs. On reste à la surface des choses si on ne fait que parler de « la fin de la guerre civile » ou de la « défaite de la violence diffuse » devant la violence militariste des BR à partir de l'assassinat de Moro en 1978. Et on oublie aussi l'essentiel si, comme le fait Negri, on discute autour de la question des médiations politiques qui ont manqué pendant ce grand mouvement de révolte, en oubliant la question du contenu des luttes. « L'attaque au cœur de l'État »² par les groupes de lutte armée des années 70 et la conquête d'espaces libérés par les « désirants » de 1977 (les *Untorelli*)³ laissent intacte la question de la révolution sociale comme communisation, c'est-à-dire indissociablement transformation des rapports de production et des rapports sociaux. De sorte que c'est lorsque les luttes sont sorties de l'usine parce qu'elles y rencontraient leurs limites, c'est quand les jeunes, les *untorelli* et autres *emarginati* ont occupé les rues et même Milan et Bologne et que le mouvement de subversion de l'ordre existant

² La formule vient des BR.

³ C'est le nom que leur donnera le *capo dei capi* du PCI, Enrico Berlinguer, dans une phrase célèbre : « Ce ne sont pas quelques porteurs de peste (*untorelli*) qui déracineront Bologne ». Il est vrai que lorsqu'on est le parrain d'une ville depuis quelques dizaines d'années, on n'aime pas se faire marcher sur les pieds sur son propre territoire ! Ces *untorelli* étaient constitués de jeunes qui cherchaient à appliquer immédiatement certains comportements de rupture, une façon de se réappropriier la vie quotidienne afin de réaliser une sorte de révolution ici et maintenant.

a pu apparaître comme le plus fort, qu'il s'est brisé sur un capital en pleine transformation avec son État produisant une législation sécuritaire criminalisant les révolutionnaires⁴, des entreprises pratiquant une sortie d'urgence du fordisme (licenciements massifs⁵, automatisation, segmentation de la force de travail et reconversion du capital fixe), et des pouvoirs urbains sachant se rendre invisibles derrière les nouveaux temples de la consommation culturelle mondiale.

Se reposer les questions de cette époque, mais avec l'expérience d'aujourd'hui, doit mieux nous faire comprendre les limites de mouvement comme celui des anti-mondialisation et en son sein, celui des *Tute bianche* qui, par certains côtés rejoue, mais de façon néo-moderne, le drame des « désirants » de 1977. Un mouvement qui produit des démonstrations de force sans force et qui lorsqu'il trouve la force devant lui se fait *hara kiri* et rejoint le non mouvement anti Berlusconi. Mais qui voudrait mourir pour l'application de la taxe Tobin ? Ce n'est

⁴ La loi Reale de 1975 a une orientation générale qui peut se résumer ainsi : des moyens de répression considérables, conférés à la police plutôt qu'à la justice, une réduction sinon une absence de moyens de protection et de défense des individus, tandis que, au contraire, la police se voit attribuer de véritables privilèges de procédure et de protection en cas de « bavures ». Ainsi, la loi met la police au-dessus de la loi. C'est cette loi qui instaure ce que Persichetti et Scalzone appellent « l'état d'urgence permanent ». La loi du 8 Août 1977 va étendre la liste des infractions concernées. Tout ce qu'on peut rajouter, c'est que le duo Sarkozy-Perben n'a rien inventé.

⁵ C'est un point qui a pu passer inaperçu, mais les grandes luttes ouvrières de la période 1968-1973 étaient le fruit d'une alimentation continue des grandes usines du Nord de l'Italie par une immigration du Sud à la recherche d'un salaire de survie certes, mais dont l'origine paysanne rendait l'adaptation à l'idéologie du travail ouvrier, au respect de l'outil de travail, difficile. C'est ce décalage qui a pu permettre une critique en acte du travail et le cri du « *Vogliamo tutto* ». C'est ce flux qui se tarit. Parallèlement le chômage qui augmente va être à la racine de la phase suivante : les jeunes sans travail (*emarginati*) vont s'organiser, pratiquer les expropriations, renforcer la violence diffuse, puis les groupes de lutte armée quand ils apparaîtront comme un rempart contre la répression.

sûrement pas ce « risque » qu'a assumé l'insurgé Carlo Giuliani à Gênes en juillet 2001.

Ce retour sur le passé est aussi un enjeu politique extrêmement important en Italie. Alors qu'en France on refoule Mai 68 en le célébrant jusque dans les rangs des anciens gauchistes du PS ou des ralliés à un PCF en partie relooké, en Italie, les années 70 sont toujours considérées comme une agression contre le système politique et judiciaire tout entier. On s'en rend bien compte quand c'est le choix de l'amnésie qui l'emporte, à gauche, sur celui de l'amnistie et qu'un d'Alema, porte parole des anciens pciste devenu social-démocrate déclare : « L'Italie doit redevenir un pays normal ». On le voit encore quand la CGIL transforme une manifestation contre la loi sur les licenciements en manifestation anti-terroriste et démocratique sous prétexte que l'initiateur de la loi vient d'être assassiné. Mais à quelle normalité se référer, on ne le sait pas exactement puisque l'extradition de Persichetti ou le maintien en détention de Sofri et Bompassi, (je cite ces cas parce que ce sont les plus récents ou médiatiques non parce que ce serait les seuls cas en souffrance), ne vont pas particulièrement du côté de l'apurement des comptes, mais bien plutôt du côté de la vengeance. Et il ne s'agit pas de venger les familles des victimes, mais de venger tous ceux qui ont eu peur pour leurs positions sociales ou politiques, pour leurs intérêts. L'Italie aimerait se croire redevenue « normale », mais elle est toujours un mélange d'archaïsme (clientélisme et influences mafieuses) et de néo-modernité, dans la mesure où son État n'a jamais vraiment atteint la maturité bourgeoise que représente le modèle de l'État-nation à la française. Cela lui permet d'être en avance sur sa voisine en ce qui concerne le processus de résorption des institutions⁶, tout en restant en retard sur le

⁶ Pour de plus amples développements sur cette question, on peut se reporter à l'article du n°12 de notre revue *Temps Critiques*, intitulé : « L'institution résorbée » ; cf. site internet : <http://membres.lycos.fr/tempscritiques/>

modèle américain de la contractualisation des peines. En effet, de quoi s'agit-il quand on voit se développer aux États-Unis, en Italie et maintenant en France⁷, des lois spéciales qui toutes cherchent à différencier gravité de l'accusation et de la condamnation d'un côté et peine effective de l'autre ? Au-delà de la lutte anti-mafia à l'origine de ces mesures, il s'agit de développer une conception moderne du Droit en accord avec la multitude des droits de toutes sortes qui prolifèrent au gré de l'action de lobbies censés agir au nom d'une discrimination particulière⁸. Ceci forme la base d'un nouveau consensus dans lequel tous les individus doivent, au-delà de leurs particularités, accepter le point de vue global. Le point de vue de la nécessaire reproduction du système. Pour tous ceux qui sont en phase avec le mouvement de la néo-modernité, cela comporte évidemment de gros avantages, mais des avantages qui se transforment vite en inconvénients quand on ose faire un pas de côté. En effet, ce n'est pas le niveau général des luttes de classes qui détermine ces lois sécuritaires, car le niveau de lutte a rarement été aussi bas, mais paradoxalement le fait que l'État n'a plus d'ennemi intérieur déclaré. Comme la pacification ne peut jamais être totale et que les États ont perdu une grande partie de leur vision stratégique avec la crise des États-nations et leur tendance à se redéployer en réseaux⁹, cela les amène à ne plus respecter certaines règles du jeu démocratique traditionnel, afin de tester

⁷ La loi « de gauche » du 15/10/2001 sur le témoignage anonyme pour cas grave, puis celle « de droite » du 4/08/2002, qui étend son application à toutes les infractions pouvant conduire à des peines de plus de 3 ans d'emprisonnement et enfin l'activation de la technique des « repentis » jusqu'à là réservée aux trafiquants de stupéfiants et qui pourrait s'étendre aux violences individuelles contre personnes dépositaires de l'autorité publique (donc dans les cas de manifestations par exemple) vont dans ce sens.

⁸ Cf. « Capitalisme et nouvelles morales de l'intérêt et du goût » de J. Wajnsztein, L'Harmattan. 2002.

⁹ Cf. les articles de *Temps critiques* 12 et du n°13 à paraître cet automne.

la conformité de chacun à ce point de vue d'ensemble. Cette adhésion est en effet nécessaire à leur logique de reproduction de la domination. Dans le cas de Paolo Persichetti, cela consiste à lui demander tous les jours ce qu'il pense des « nouvelles BR », s'il se repend et s'il est prêt à demander le pardon de la veuve machin, pour une « participation morale » à une action qui lui est reprochée par un repentir rétracté ! Le fait que les italiens aient réussi à faire surgir une accusation sous le vocable de « concours moral à assassinat » en dit plus long sur le caractère de l'État italien que bien des discours.

Ce retour sur les luttes passées est aussi nécessaire pour essayer de comprendre la nature de l'État aujourd'hui, ainsi que la caractérisation des actions qui le prennent pour cible. Ainsi, il semblerait que certains soient enclins à voir dans toutes les actions de l'État, une tendance naturelle à la répression. On est alors dans la plus grande confusion quand la multiplication des « bavures » est mise sur le même plan qu'une volonté d'anéantir un mouvement social...qui n'existe pas ou bien lorsqu'on évoque des « classes dangereuses » qui aujourd'hui ne présentent pas grand danger, puisqu'elles ne peuvent plus s'intégrer à une dialectique des luttes de classes devenue inopérante¹⁰.

La moindre action de l'État est aussi souvent présentée comme fascisation (on retrouve parfois le ton employé par les « maos » du début des années 70) et le moindre acte de résistance se présente comme lutte sociale (l'action des *No border* en fournit un bon exemple). Cela engendre deux erreurs de taille car elles inversent le processus réel. Tout d'abord, l'État est pensé comme tout puissant alors que son raidissement est toujours preuve de sa faiblesse (en France l'État-nation est

¹⁰ Ce qui est oublié dans cette référence facile et souvent socio-journalistique aux « classes dangereuses », c'est qu'au XIX^e siècle on l'accolait aux « classes laborieuses » et non pas seulement au « lumpen prolétariat » et autres *disoccupati* comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

en crise profonde et en Italie il n'arrive jamais à se stabiliser) et en second lieu, le mouvement social est présenté comme toujours potentiellement fort, alors même que la notion de mouvement social est plus que jamais indéterminée. Alors même que certaines franges de l'ultra-gauche italienne en 1969, avançaient le mot d'ordre : « Contre le capital, lutte criminelle »¹¹, les « radicaux » se plaignent aujourd'hui de la criminalisation des luttes et écrivent des tracts où ils énoncent qu' « ils ne se laisseront pas terroriser », marquant ainsi le peu de différence qu'ils entretiennent avec les tenants du « minimalisme politique »¹².

Pour saisir ce qui se trame derrière ces mesures, il nous semble qu'il faut analyser le décalage que produit la crise de l'État-nation et sa réorganisation potentielle en État-réseau. Alors qu'il y a résorption des institutions et de leur fonction politique, les structures bureaucratiques des anciens corps de l'Institution (police, justice, armée, services sociaux surtout) perdurent mais sous forme autonomisée et suivant une logique d'organisation et de puissance qui cherche à s'imposer sur le modèle du lobbying. On en a un exemple ancien avec ce qu'on a coutume d'appeler « la guerre des polices », on en a un exemple nouveau avec l'offensive de la police par rapport à la justice. Ce serait une erreur d'y voir la preuve de la tendance à la réduction de l'État à un gigantesque ministère de l'intérieur et finalement à la constitution d'un État profondément autoritaire. L'État n'est pas devenu ou redevenu autoritaire, il est devenu total, comme le capital. Dans sa forme réseau il étend ses tentacules dans la vie quotidienne de chacun, ce qui nous amène à dire que l'État c'est aussi nous quand nous profitons de la Sécurité Sociale, des cartes de retrait, du crédit

¹¹ Tract du groupe *Comontismo*, diffusé au printemps 1969 lors de la vague générale de révolte dans les prisons italiennes.

¹² Pour une définition de cette notion, cf. l'article de J. Wajnsztein dans le n°31 de la revue *Lignes*.

et de tout le toutim. C'est tout cela qui a permis l'englobement des luttes de classes et la résorption des mouvements de contestation des années 60 et 70. Ce n'est donc pas essentiellement la « criminalisation des luttes » qui est visée par les nouvelles mesures d'exception prises aujourd'hui¹³ ; elles correspondent plutôt à l'autonomisation des corps de l'Institution et à une logique de surenchère concurrentielle. C'est sur la base de cette lecture qu'il faut comprendre les dernières mesures du gouvernement français, mesures qui nous rapprochent d'une situation à l'italienne qui n'a justement jamais connu de véritable système institutionnel et où donc les « institutions » (on les appellera comme cela faute de mieux) ont toujours eu leur propre logique, pénétrées qu'elles étaient par la Loge P2, les groupes fascistes, la Mafia.

Comprendre ces transformations de l'Etat ne suffit certes pas, mais constitue déjà une bonne base pour ne pas se fourvoyer dans des fausses pistes !

ISSN (en cours d'attribution)

Gratuit

¹³ Les « radicaux » ont de toute façon toujours besoin de se sentir dangereux, même si finalement ils refusent les conséquences possibles de leur position.